Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20201214-DEL-2020-0368-DE Date de télétransmission : 20/12/2020 Date de réception préfecture : 20/12/2020



## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2020 Délibération n°DEL-2020-0368

OBJET: Changement de dénomination du budget annexe « Domaines skiables des 7 Laux » en « Montagnes en gestion déléguée »

Nombre de sièges : 74 Membres en exercice : 74

Présents: 68
Pouvoirs: 2
Absents: 0
Excusés: 6
Pour: 70
Contre: 0
Abstention: 0
N'ayant pas pris part au vote: 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

10/12/2020 et affichage le 20/12/2020

Secrétaire de séance : Jean-François CLAPPAZ Le 14 décembre 2020 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 8 décembre 2020.

Présents: Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU. Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Ingrid BEATINI, Dominique BONNET, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Anna-Maria HAJENLIAN, Mylène JACQUIN, Alain JOLLY, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Christelle MEGRET, Sylvain MICHALIK, Clara MONTEIL. Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Annie TANI, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK Jean-Luc FILLON

Pouvoir : Agnès DUPON à Ingrid BEATINI. Nelly GADEL à Youcef TABET

Vu la dénomination actuelle du budget annexe « Domaines skiables des 7 Laux », Vu l'avenant n°2 au contrat d'affermage signé avec la SEM des 7 Laux,

Monsieur le Président propose de renommer le budget annexe « Domaines skiables des 7 Laux » en budget annexe « Montagnes en gestion déléguée ».

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé tous les membres présents. POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 14 décembre 2020

Le Président, Henri BAILE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.